

SOUDAN

La communauté internationale doit agir maintenant pour assurer la protection des populations civiles

Index AI : AFR 54/016/2004

ÉFAI

Mardi 17 février 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International renouvelle son appel en faveur de l'envoi immédiat dans le Darfour d'observateurs internationaux porteurs d'un mandat clair de surveillance de la situation des droits humains.

En dépit des récentes déclarations de la présidence soudanaise selon lesquelles « *les opérations militaires dans le Darfour (à l'ouest du Soudan) sont terminées* », Amnesty International continue de recevoir des rapports détaillés faisant état d'attaques horribles contre les populations civiles de certains villages par des avions et des soldats gouvernementaux et par des milices favorables au gouvernement.

« *Le président Omar Hassan el Béchir a déclaré la semaine dernière que l'accès humanitaire au Darfour (à l'ouest du Soudan) était désormais autorisé et que cela irait en s'améliorant. Cependant, les informations que nous recevons du Darfour montrent que le respect du droit international humanitaire, qui créerait les conditions requises pour une évaluation indépendante et impartiale de la situation et l'apport d'une aide humanitaire, n'existe pas* », a déclaré Amnesty International.

Les informations qui sont parvenues à Amnesty International fournissent des précisions sur les attaques et les pillages de biens civils perpétrés par des groupes d'opposition armés (l'Armée de libération du Soudan (SLA, *Sudan Liberation Army*) et le Mouvement Justice et Égalité (JEM, *Justice and Equality Movement*) en lutte contre le gouvernement soudanais dans cette région.

« *Tant qu'il n'y aura pas de garanties fermes données par toutes les parties au conflit dans le Darfour qu'un terme sera mis aux attaques contre les populations civiles, aucune amélioration effective de la situation humanitaire des populations civiles ne sera possible*, a déclaré Amnesty International. *Compte tenu des déclarations contradictoires du gouvernement soudanais et des groupes d'opposition armés en ce qui concerne la situation réelle des populations civiles dans*

le Darfour, il est vital que des observateurs indépendants et impartiaux chargés de veiller au respect des droits humains aient accès à la région, qu'ils puissent mener des enquêtes et faire état des atteintes flagrantes au droit international humanitaire et relatif aux droits humains.

« *Les personnes ayant perpétré ou ordonné des atteintes flagrantes aux droits humains, telles que l'homicide délibéré de civils, des enlèvements ou encore la destruction de biens, doivent être tenues pour responsables* », a déclaré Amnesty International. Le 3 février, Amnesty International a demandé dans un rapport que les auteurs présumés d'atteintes flagrantes aux droits humains dans le Darfour aient à répondre de leurs actes.

Atteintes au droit international humanitaire répertoriées

Aux alentours du 11 février, cinq villages, Shattaya, Derlewiya, Magara, Kalelk et Romalya, situés au sud de la ville de Kass dans le Darfour méridional, auraient été attaqués par des milices des *Janjawid* favorables au gouvernement soudanais. Entre 68 et 80 civils auraient été tués lors de ces attaques. La semaine dernière, une trentaine de jeunes filles auraient été enlevées par des soldats gouvernementaux lors d'une attaque dans la région de Mukjar, à l'ouest de l'État du Darfour.

Entre le 10 et le 12 février, onze villes et villages situés entre Habila et Mornay dans l'ouest du Darfour – ayant pour noms Habila Karainik, Karainik, Moqarni, Mornay, Gurnyu, Mejmeri, Effendi, Urbi, Liri, Kastara et Nuri – auraient été bombardés par l'aviation soudanaise, lors de ce qui semble être des attaques menées sans discrimination. Les *Janjawid* auraient tués des civils fuyant Habila Karainik en direction de Habila ; parmi ceux-ci se trouvaient Mohamed Ismail, imam de la mosquée et Mubarak al Nur. Les personnes déplacées du fait des bombardements auraient trouvé refuge dans plusieurs grandes villes de la région, Mornay, Habila, Magornay, Karainik qui seraient à présent encerclées par les milices des *Janjawid*.

Des groupes politiques armés du Darfour, en lutte contre le gouvernement, auraient également attaqué un hôpital de la région, tuant des patients et pillant les biens de populations civiles. Le 13 février, les groupes rebelles auraient attaqué les villages de Sellyaa et Yasin dans le Darfour méridional.

Ils auraient enlevé deux policiers et volé de l'argent lors de ces attaques.

« Nous demandons au gouvernement de faire la preuve de son engagement à protéger les populations civiles dans le Darfour en suspendant immédiatement de leurs fonctions et en traduisant en justice tous les membres des forces armées, y compris les membres des milices Janjawid pro-gouvernementales, soupçonnés d'avoir pris part aux atteintes aux droits humains perpétrées dans la région, a souligné Amnesty International.

« L'Armée de libération du Soudan et le Mouvement Justice et Égalité doivent s'engager à respecter le droit international humanitaire, veiller à ce qu'aucun civil ne fasse l'objet d'attaques illégales et accorder un accès libre de toute entrave aux observateurs chargés de veiller au respect des droits humains ; ceux-ci devront pouvoir enquêter et établir des rapports sur toute allégation d'atteinte aux droits humains qui aurait été commise par leurs forces », a insisté l'organisation.

Accès des organisations humanitaires à la région

Le 11 février, après des combats intenses et des bombardements aériens dans le nord du Darfour, le président soudanais Omar Hassan el Béchir a annoncé une victoire militaire - non reconnue par les groupes politiques armés - et un « accès humanitaire unilatéral » au Darfour. Il a donné un mois aux combattants en lutte contre le gouvernement pour déposer les armes ; à l'issue de ce mois, une amnistie pourrait leur être accordée. Il a également promis aux organisations humanitaires l'accès à al Fasher, Kutum, Umbaru, Kornoï, Al Tina, Jeneïna, Zalingei, Mornay, Kolbus et à tout le sud de l'État du Darfour. La semaine dernière, des experts internationaux de l'aide humanitaire et des représentants d'ambassades étrangères au Soudan ont été autorisés à se rendre dans la région. Des organisations de secours ont pu apporter des vivres à Kutum, ce qui a provoqué l'afflux de dizaines de milliers de personnes déplacées vers cette ville.

« Ces mesures doivent être encouragées. Toutefois, les organisations humanitaires doivent pouvoir avoir accès aux populations dans le besoin là où elles se trouvent, même dans les régions rurales ou dans les zones dans lesquelles des groupes armés sont susceptibles d'opérer », a déclaré Amnesty International.

Le gouvernement soudanais doit également garantir un accès humanitaire sans contrepartie politique.

« Des observateurs extérieurs doivent être autorisés à rencontrer librement les populations du Darfour, notamment les victimes de guerre dont beaucoup campent aux abords des principales villes de la région et ne bénéficient toujours pas d'une protection réelle. Le gouvernement doit également veiller à ce que les personnes qui s'expriment au sujet des atteintes aux droits humains fondamentaux soient libres de le faire sans crainte de représailles », a demandé Amnesty International.

Les pourparlers de paix en vue de trouver une solution à la guerre civile qui fait rage au Soudan depuis vingt ans reprennent ce mardi 17 février à Naivasha, au Kenya. La région du Darfour est exclue de ces pourparlers. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>